



Achat maison problem avec chaudiere

Par Nord

Bonjour je suis Neerlandais et j'ai achete une maison en France. A la date de signature (1 heure avant signee quand nous sommes a la maison pour la controle) la vendeur nous informee que la chaudiere ne marche pas, mais elle a encore contactee une plombier et il va solvee le Problem.

Nous ont demandee chez le notaire de prende 500 euro dans une depot pour les Problems avec le chaudiere.

Après 14 jours le plombier a fixee le Problem avec le chaudiere, mais il y a 2 radiateurs que ne marche pas correct. 1 fait un bruit étrange de tic-tac et l'autre ne marche pas du tout.

La venduer dites que elle a solvee le Problem avec le chaudiere, mais je dites que ca n'est pas correct parceque a la controle nous ne eu pas la possibilitee de controle les radiateurs et parceque il sont part du system chaudiere je veut que il marche aussi correct.

Que sont mes droits ici.

Le vendeur ne veut pas solvee le problem avec le radiateurs et moi je dites a le notaire de ne donnee le depot au vendeur parceque le Problem n'est pas solvee.

Merci pour votre aide.

Cdt
Une Acheteur du Nord.

Par AGeorges

Hallo Nord,

Votre vendeur se moque de vous. Ce qui doit fonctionner est le système de chauffage. La chaudière toute seule ne suffit pas.

Mais souvent, le non-fonctionnement d'un radiateur est un problème simple. Par exemple, il n'a pas été purgé (il y a de l'air dedans, et l'air empêche l'eau chaude de 'passer').

Il suffit de trouver la purge, la débloquer si elle n'a pas servi depuis longtemps, faire partir l'air et refermer la purge dès que l'eau arrive.

En principe, il faut faire cela après un arrêt du chauffage, et le cas échéant, remettre de l'eau pour avoir la pression suffisante (à la chaudière).

Disons que, pour deux radiateurs, en un 1/4 d'heure, si le problème est là, c'est réglé.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous avez parfaitement le droit de garder sous séquestre (= chez le notaire) la somme bloquée jusqu'à ce que le système de chauffage fonctionne correctement et dans son ensemble.

Par Nord

Merci pour votre aide,

J'ai encore contactee les vendeurs, sans solution.

Les radiateurs a controlee par moi et 1 marche a ce moment mais fait tic-tac, l'autre ne marche pas du tout.

Quoi est ce que je peut faire pour solvee cette Problem, parceque le vendeur ne repond pas a notre claim.

cdt
Nord

Par AGeorges

Bonjour Nord,

Si les vendeurs ne veulent rien savoir, vous gardez les 500?.

Puis, vous faites intervenir un plombier pour faire fonctionner correctement les radiateurs "défectueux". Cela ne devrait pas vous coûter plus de 500?.

Vous obtenez une facture.

Vous déduisez cette facture des 500? et vous envoyez le tout au notaire pour qu'il rembourse le reliquat (ce qui reste) au vendeur.

Pour me répéter un radiateur alimenté en eau chaude est assez facile à remettre en marche dans la plupart des cas.

Il suffit de le purger = enlever l'air qui est dedans.

(Gewoon zuiveren = de lucht verwijderen die erin zit.)

Pour cela, il y a un bouton de purge qu'il faut parfois débloquent s'il n'a pas servi depuis longtemps. Une fois débloquent, on l'ouvre délicatement sans l'enlever et on entend l'air qui sort (il est poussé par l'eau). Quand l'eau arrive, on referme tout de suite. Si l'opération dure longtemps, on peut vérifier la progression de l'eau chaude en touchant le radiateur à partir de l'arrivée d'eau, et voir où il est encore froid.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Ce n'est pas le vendeur qui va venir réparer vos radiateurs ;=)

Je vous conseille moi aussi de faire venir un plombier qui va résoudre votre problème. Vous disposez de 500 euros pour le payer, ceci devrait être suffisant pour son intervention.